

Chasse aux phoques : des écologistes québécois la soutiennent

11 mars 2009 / [Nature Québec](#)

La conservation du phoque du Groenland n'est pas menacée par la chasse au phoque telle qu'elle est encadrée, estime une organisation écologiste du Québec.

Nature Québec appuie la chasse aux phoques telle que pratiquée par les chasseurs des îles de la Madeleine et de Terre-Neuve et interviendra auprès du Parlement européen pour qu'il n'interdise pas les importations des produits dérivés de cette chasse. Alors que la phase printanière de cette activité est sur le point de débiter sur la côte atlantique canadienne, l'interdiction du Parlement européen, dont le vote est prévu pour bientôt, pourrait avoir des conséquences graves pour les communautés qui en bénéficient aussi bien que pour l'équilibre écologique du golfe Saint-Laurent. Rappelons que la chasse aux phoques est pratiquée par ces communautés depuis plus de quatre cents ans.

Nature Québec considère que la conservation du phoque du Groenland n'est en aucune façon menacée par le niveau de prélèvement que permet l'activité. En 2006, on estimait la population du phoque du Groenland de l'Atlantique Nord-Ouest à 5,5 millions d'individus. Pour Charles-Antoine Drolet, biologiste et vice-président de Nature Québec, « Depuis 2003, le Canada gère la chasse aux phoques selon une démarche de gestion des pêches par objectifs, fondée sur le

principe de l'approche de précaution. On fixe les prélèvements de phoques à un taux qui garantira le maintien de la population au-dessus d'un point de référence prudent, établi ici à 4,1 millions d'individus. »

Par ailleurs, l'alimentation de la population de phoques a des impacts préoccupants sur les populations de morue. Selon une récente intervention publique d'un scientifique de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski, reprise par d'autres, la survie de la population de morue de l'Atlantique serait compromise par le taux élevé de prédation occasionné par le phoque. Le rétablissement des stocks de morue, dont l'effondrement origine d'une surpêche, serait inhibé par la forte prédation que leur font subir les phoques gris et les phoques du Groenland. Selon Charles-Antoine Drolet, « Les estimés de Pêches et Océans indique que la population actuelle de phoques du Groenland de la côte Est du Canada consomme environ 6 millions de tonnes de poissons par année, dont 60 000 tonnes de morue, et ce, dans la même région où les débarquements de poissons commerciaux atteignent 0,9 millions de tonnes par année ».

Pour Christian Simard, directeur général de Nature Québec, « D'un point de vue économique, cette activité représente pour certains chasseurs entre 25 et 35 % de leur revenu annuel. Ce revenu est crucial dans les régions des principaux ports d'attache des chasseurs, où le taux de chômage est de plus de 30 % supérieur à la moyenne nationale ».

« Les méthodes d'abattage n'offrent pas un spectacle pour les cœurs fragiles, nous en convenons, mais elles n'en constituent pas moins la solution la plus acceptable » souligne Christian Simard. Rappelons que, en 2005, le Fonds mondial pour la nature a chargé un groupe indépendant de vétérinaires de se pencher sur le cas de la chasse aux phoques du Groenland. Dans leur rapport, les spécialistes mentionnaient que la méthode utilisée n'était pas cruelle si le coup de hakapik est porté rapidement sur le crâne du phoque et si l'animal demeure inconscient jusqu'à sa mort. Pour Charles-Antoine Drolet, « Les méthodes actuelles peuvent certainement être améliorées ; nous encourageons Pêches et Océans Canada à appliquer encore plus strictement la législation relative à cette question et à établir un code de pratiques de l'industrie. »

Source : <http://www.naturequebec.org/ressour...>

- Emplacement : Accueil > Info >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Chasse-aux-phoques-des-ecologistes>